



Potentiel d'Encapsulation de la Chaîne Moléculaire

BIOLFACTIV[®] PROPRIETES :

Biofactiv[®] est un agent bicellulaire, biodégradable et non toxique qui agit en dispersant les huiles minérales et organiques, y compris les corps gras.

Le principe de fonctionnement de Biofactiv[®] est basé sur l'encapsulation des particules olfactives présentes dans l'atmosphère, et permet ainsi leur destruction définitive.

La présence de ces molécules indésirables est généralement due à la lente dégradation des matières organiques, notamment lors du stockage de denrées alimentaires périmées en chambre froide ou en containers spécifiques.

Mais ces émanations malodorantes se rencontrent également lors des mutations qui se produisent dans les usines de transformation (équarrissage, fabrication d'aliment pour animaux, abattoirs, élevages industriels etc.) ou encore dans les décharges municipales et autres sites de stockage ou d'enfouissement de déchets ménagers et autres résidus à forte concentration de matières fermentescibles.

Ces mutations génèrent des gaz tels que l'hydrogène sulfuré (H₂S) naturellement présent dans le pétrole et le gaz naturel, mais aussi l'ammoniac et le méthane qui se manifestent notamment lors des épandages de lisiers et de manière générale dans la décomposition de la matière organique par l'action bactérienne. Biofactiv[®] neutralise définitivement toutes ces nuisances en double détente :

1. Par l'encapsulation des molécules présentes dans l'atmosphère,

2. Par la lyse des matières carbonées.

L'encapsulation ne permettant plus la reconstitution de la chaîne moléculaire, la matière est ainsi définitivement lysée, ouvrant ainsi la voie à la dégradation biologique.

Cette dégradation sera le fait de micro-organismes autochtones naturellement présents dans le milieu, pouvant être encore améliorée par l'apport de souches spécifiques.

COMPOSITION :

Biofactiv[®] sa force c'est l'eau, biodégradable, bicellulaire, agit en dispersant des liquides gras

Biofactiv[®] contient une très faible base de détergent alcalin et des tensioactifs en très faible quantité.

Son principe actif est 1-Hexyne, nom donné à trois carbures acétyléniques de formule (C₆H₁₀ / CAS 693-02-7)

Biofactiv[®] ne contient aucun polluant pour l'homme, la flore et la faune.



Potentiel d'Encapsulation de la Chaîne Moléculaire

Biofactiv[®] ne contient aucun polluant pour l'homme, la flore et la faune. Biofactiv[®], se dégrade de la même façon que la biodégradation naturelle des hydrocarbures et de solvants polaires.

MODE D'EMPLOI : Biofactiv[®] doit être utilisé en concentration variable selon l'intensité des rejets indésirables et le volume d'air à traiter par seconde.

Le maître d'œuvre peut en faire l'évaluation lui-même, les conditions de fonctionnement pouvant varier selon les sites à traiter.

La quantité utilisée et la concentration de Biofactiv[®] doivent être adaptées. Il existe naturellement des différences entre des sorties de gaz d'une cheminée à m/seconde par exemple, et une odeur stagnante.

Toutefois, on retiendra d'une manière générale une concentration comprise entre 2% et 4% maximum. Dans tous les cas, le maître d'œuvre devra considérer la portance des microparticules de Biofactiv[®] expulsées dans l'atmosphère.

Il est donc fondamental de propulser Biofactiv[®] par nébulisation de sorte que la solution puisse agir sur une masse d'air homogène.

Pour obtenir ce résultat il conviendra d'utiliser des buses adaptées, de manière à obtenir une taille des particules expulsées allant :

De 1 à 3 µ/ de diamètre et de 0 à 0,5 Kg/h débit d'air de 0 à 20 m³ /h*

De 1 à 3 µ/ de diamètre. et de 0 à 1,2 Kg/h débit d'air de 0 à 60 m³ /h*

De 1 à 3 µ/ de diamètre. et de 0 à 3 Kg/h débit d'air de 0 à 60 m³ /h*

De 1 à 3 µ/ de diamètre. et de 0 à 6 Kg/h débit d'air de 0 à 60 m³ /h*

De 1 à 3 µ/ de diamètre. et de 0 à 18 Kg/h débit d'air de 0 à 200 m³ /h*

TRAITEMENT PRIMAIRE : Procéder au nettoyage de toutes les surfaces environnantes avec Biofactiv[®]

Il est important d'insister et de bien nettoyer dans les recoins ainsi que tous les supports pouvant contenir de la matière organique en décomposition.

TRAITEMENT D'ENTRETIEN : propulser Biofactiv[®] par nébulisation à raison d'une propulsion toutes les 30 minutes environ.

La nébulisation ne doit pas être mouillante, prendre une attention particulière à la perte de charge l'égouttage des buses. NB :

Matériel industriel de qualité agro-alimentaire, le brumisateur fonctionne sans nuisances sonores ni retombées humides.

*Valeurs indicatives